

Edito

Lors du dernier nettoyage de Printemps de la commune et de la rivière d'Ain le 18 mars dernier, nous avons eu le plaisir de constater que le nombre de bénévoles s'étoffe au fil des années. Une conscience collective se réveille progressivement, chacun refusant d'être bafoué par des actes pollueurs idiots qui gâchent de plus en plus notre cadre de vie.

Continuons sur ce chemin qui nous amène également à découvrir d'autres initiatives citoyennes, car le sujet interpelle de plus en plus... et qui sait, peut-être serez-vous au rendez-vous l'année prochaine pour cette action collective ?

Soyons actifs, chacun à notre échelle, tout simplement !

Bonne lecture !



Affichage d'un habitant de Charnoz...

Prochain conseil municipal
Jeudi 6 avril à 20h en mairie

Conception et rédaction : Mairie de Charnoz /
Commission Communication.

Pour ne plus être dans la liste de diffusion,
merci de nous le signaler en envoyant un mail
à : mairie.charnoz@wanadoo.fr

N'hésitez pas à visiter le site de la mairie :
www.mairiecharnoz.com / Charnoz INFO est
disponible en format imprimé en mairie.



Charnoz en actions

*Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements,
les actions et les projets réalisés ou en cours...*

Commission voirie, réseaux et sécurité

Fibre optique

L'entreprise « Serpollet », pour le compte du « Syndicat d'Electricité de l'Ain » (SIEA), intervient toujours sur la commune pour le déploiement de la fibre optique. En attendant la réunion publique sur le sujet, vous pouvez consulter le site :

reso-liain.fr/fournisseurs-daccés-grand-public/

Entre le 16 mars et le 7 avril, des travaux de déploiement de la fibre auront lieu route de Giron ce qui engendreront des perturbations au niveau de la circulation. La mairie s'excuse pour ces perturbations et la gêne occasionnée pendant ces travaux.

Commission école

Un questionnaire établi par l'inspection a été transmis aux parents d'élèves pour aider à dresser un bilan sur le projet éducatif territorial (PEDT).

Commission finances

Les budgets communaux ont été présentés le jeudi 30 mars à la trésorière publique de la commune avant la validation par le conseil municipal.

Mairie

La cérémonie de la remise des cartes d'électeurs aux jeunes âgés de 18 ans s'est déroulée le samedi 18 mars à 11h en mairie.

Commission environnement

Théâtre de verdure

Le choix d'un architecte paysagiste est en cours pour réaliser l'aménagement du lieu dit *La piscine*.

Nettoyage de printemps



Une partie des bénévoles du nettoyage de Printemps

Le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain et la commission ont organisé, le 18 mars, le nettoyage de Printemps de la commune et des abords de la rivière. Cette opération s'est déroulée le samedi 18 mars avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles qui ont ramassé 4 m³ de déchets (le double de l'année passée !). Pour l'occasion, un Charnozien avait exposé des photos sur la place sur le thème *Une si belle rivière* présentant tous les déchets qu'il ramasse chaque semaine aux abords de la rivière. Pour une démonstration en images, consultez son site : sibelleriviere.wixsite.com/unesibelleriviere

La matinée s'est terminée par une collation sur la place.



Exposition de photos insolites sur les déchets ramassés en bord de rivière



Charnoz en actions *suite*

Toute l'actualité de l'équipe municipale, les événements, les actions et les projets réalisés ou en cours...

Commission Sport, jeunesse et culture

Le Cross de la Rose



Départ du cross court du Cross de la Rose

Le samedi 25 mars 2017, 175 coureurs ont été au rendez-vous de la 1^{ère} édition du *Cross de la Rose* ouvert à toutes les catégories, animé par la commission en association avec le *Club des jeunes* et des coureurs du village. Une très belle réussite pour cette première édition en raison de la participation multi-générationnelle, de la qualité et de la beauté du parcours et enfin de l'ambiance très conviviale de la journée. Consultez le site du *Cross de la Rose* pour voir les photos et vidéos : charnoz.wixsite.com/crossdelarose

Et encore un très grand merci à toutes les personnes qui sont venues aider et qui ont contribué au succès de cet événement. Sportifs de tous niveaux et bénévoles rendez-vous l'année prochaine !

Prochain RDV de la commission : le 30 juin 2017 pour le cinéma en plein air !



Enregistrement des inscriptions



Les jeunes coureurs charnoziens sur le podium !



Ca bouge à Charnoz !

Toute l'actualité associative, les événements passés, et les projets à venir...

Trésors d'Antan

Poule au pot

Dimanche 19 mars, l'association *Trésors d'Antan* a organisé son assemblée générale suivie de sa traditionnelle « poule au pot ».

Chaudron Magique

Vente de biscuits

Du 1^{er} au 15 avril l'association organise une vente de biscuits sur commande provenant de la Biscuiterie Mistral en Bourgogne.

Pour plus d'informations contacter : [Christelle Simon](mailto:Christelle.Simon@charnoz.fr) au 06 52 70 38 03

Société de chasse

Vente de boudin



Les bénévoles

La société de chasse a organisé une vente de boudin, saucisson brioché civier et saucisson le 12 mars. Une vingtaine de bénévoles assuraient la cuisson, la vente et buvette. Les bénéfices serviront au repeuplement du gibier et les frais inhérents à la chasse.

A vos agendas !

A Charnoz

- 2 AVRIL** Vente de brioches du *Sou des écoles* en porte à porte à partir de 9h.
- 8 AVRIL** Troc aux plantes de 15h à 17h sur la Place ou à *Charnoz accueil* en fonction de la météo.
Contacts : Stéphanie Roccati 04 74 46 01 20 et Géraldine Fuchs 06 07 65 70 39
- 9 AVRIL** Randonnée pédestre organisée par *Découverte et création*. Les gorges de l'Oignin (Matafelon) 13,6 km, 377 m de dénivelé (3€/adulte, 1,5€/enfant). Départ à 9h sur la place.
Contact Jean-Marc Brison au 06 77 97 53 46
- 12 AVRIL** Assemblée générale extraordinaire du *Comité des fêtes* pour l'élection d'un nouveau bureau. A 20h30 à *Charnoz Accueil*. Venez nombreux !
- 16 AVRIL** Chasse aux œufs organisée par le *Comité des fêtes* à 10h au château.
- 23 AVRIL** Elections 1^{er} tour des élections présidentielles
Vente d'andouillettes par l'*Amicale des sapeurs-pompiers*

Hors les murs

- 1 AVRIL** Chazey-sur-Ain Portes ouvertes du Parc du cheval
- 1-2 AVRIL** Meximieux / Herbes folles : Journées dédiées à l'environnement et à l'écologie (Films, expositions, conférence, stands, ateliers, repas partagés, échanges) Plus d'info : cinehorloge.fr
- 4 AVRIL** Ambérieu / Conférence Permaculture et intelligence collective : un art du lien MJC, pl. Jules Ferry, Ambérieu-en-Bugey Plus d'info : www.amberieu.alternatives.re
- 9 AVRIL** Chazey-sur-Ain / Concert gratuit A 15h au château Le Brass Band Gouttes de Cuivre gouttesdecuivre.wixsite.com/gouttes-de-cuivre
- 14 AVRIL** Meximieux / Assemblée générale des donateurs de Sang A 18h à la Maison des Associations
- 29-30 AVRIL** De Ferme en Ferme fête ses 10 ans. Plus d'info : defermeenferme.com/departement-01-ain
- 4 MAI** Meximieux / Don du sang Espace Claude Favre de Vaugelas de 9h à 12h30 et de 15h à 18h30.



La mairie en pratique

Toute les informations pratiques et administratives
du secrétariat de mairie

Élections présidentielles

Dimanche 23 avril et 07 mai de 08h à 19h.
Le bureau de vote est situé à l'école.

Fermeture du secrétariat de mairie

Jeudi 20 avril.

Enquête de la SPA

Pour information la SPA mènera une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Charnoz sur Ain du 3 avril au 15 avril 2017. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Elle sera reconnaissable par un badge et des vêtements aux couleurs et au nom de la SPA, du lundi au vendredi entre 12h à 20h et de 12h à 18h le samedi.



Etat civil

• Mariage

Félicitations à Laëtitia Impedovo et Arthur Gulon qui se sont unis le samedi 18 mars 2017.

Etat civil

Quelques nouveautés

1°- Suppression du principe de territorialisation des demandes de cartes nationales d'identité

- Les demandes de cartes nationales d'identité pourront désormais être déposées, comme les demandes de passeports, auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales.
- Le dispositif, déjà expérimenté dans certains départements comme les Yvelines et la Bretagne, est mis en place au niveau national depuis le 21 mars 2017. (Décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016, JO du 30 octobre). Il faut donc désormais se rapprocher des communes de Meximieux, Ambérieu ou Lagnieu
- Une pré-demande peut déjà être remplie en ligne.
- Nous vous invitons à consulter la page suivante :

passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

2°- Changement de prénom

- Toute personne peut faire désormais une demande de changement de prénom devant l'Officier d'Etat Civil de son lieu de résidence ou de naissance et non plus devant le juge aux affaires familiales (JAF). L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle, la demande est remise par son représentant légal. Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis.

3° - Allongement du délai de déclaration de naissance

- Les déclarations de naissance doivent être faites dans les 5 jours suivant l'accouchement, et non plus dans les 3 jours.

4° - Enregistrement, modification et dissolution du Pacs

- À partir du 1^{er} novembre 2017, le pacte civil de solidarité (Pacs) sera enregistré, modifié et dissous en mairie et non plus devant le greffier en chef du tribunal d'instance. Les futurs pacsés procéderont à son enregistrement par déclaration conjointe devant l'OEC de la commune de leur résidence commune ou, s'il est impossible de la déterminer, devant l'OEC de la commune où se trouve la résidence de l'un d'eux.

En bref

• Communication interministérielle



URBANISME

Les permis de construire déposés à compter du 1^{er} mars 2017 devront prendre en compte une certaine évolution de l'obligation de recours à un architecte, à la fois en ce qui concerne le seuil et la façon de comptabiliser les superficies des projets de construction.

À titre de rappel, aujourd'hui les projets d'urbanisme suivants nécessitent le recours à un architecte :

- Les bâtiments agricoles de plus de 800 m²,
- Les bâtiments dont la construction est demandée par une personne morale (une société, une administration, une association...) et ce, dès le premier m²,
- Les projets de plus de 170 m² demandés par une personne physique.
- À partir du 1^{er} mars, ces dispositions évoluent.
- L'abaissement du seuil de recours à l'architecte
- Les deux premiers cas de figure ne sont pas modifiés.
- En revanche, les personnes physiques déposant un permis de construire devront prendre l'attache d'un architecte au-dessus du seuil de 150 m² et non plus de 170 m².